Picayune de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 10 MARS 1856.

Imprimé et publié par
G. A. WEISSER & Co.
H. DUVERGER, G. WEISSER.
Rue de Chartres, No 82, entre Conti et Bienville.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les personnes qui désirent s'abonner à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros, en feront la demande dans les jours dans nos bureaux, ou en adresseront le montant par la poste, en indiquant le mois ou demi, mois comme on leur en aura compté par retour du courrier, sans profit à la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en agissant vis-à-vis ceux qui nous représentent. C'est donc à eux dorénavant que nous nous adresserons pour le montant de leur abonnement hebdomadaire.

REVUE LOCALE.

Après un hiver fort après nous jouissons d'une admirable température et de ce beau soleil de printemps dont les rayons raniment et réveillent la végétation suspendue par quelques mois et ouvrent à la fois de verdure et de fleurs le sol et les arbres. Notre ciel bleu, si parfois en été, exerce en mars et en avril d'irrésistibles séductions sur les touristes du nord et de l'ouest. Aussi continuent-ils à affluer à la Nouvelle-Orléans, comme pour se l'attester les livres où sont inscrits dans chaque hotel les noms des voyageurs aussi que ceux des magasins de nouveautés. L'opéra, les spectacles, les concerts, les cirques, les musées, les lectures, etc., ne chôment pas encore.

On ne s'occupe pas seulement d'affaires et de plaisirs dans notre ville; on y fait aussi de la politique et on en fait même trop. On en fait depuis quelque temps à tout propos et hors de propos. Ce n'est pas à dire cependant que nous condamnons les démocrates qui doivent se réunir aujourd'hui à Baton-Rouge pour nommer leurs délégués à la convention nationale de Cincinnati. Les Américains ont déjà désigné leurs candidats pour la présidence et la vice-présidence de l'Union: les républicains se préparent à nommer les leurs: il faut bien que les démocrates y songent un peu aussi. Donc, les délégués orléanais sont partis hier de la Nouvelle-Orléans et débarqueront ce matin même au pied du capitol louisianais. Voici leurs noms:

Henry Crane, W. A. Elmore, P. G. Collins, T. J. Semmes, John Sewell, John Henderson, Thomas Warren, Dr. W. Manning, Dr. R. Ames, Wm R. Crane, J. P. Powers, Henry C. Miller, J. F. Gruber, Dr J. H. Folwell, C. H. Barter, M. O'Sullivan, Dr. A. Marcellé, Jos. McCloskey, James Ward, George Pandely, Joseph M. Howell, T. D. Harper, Michael Kelly, T. F. Theobemas, Walter Nicol, Theo. Meyer, John Claborne, F. Soulé, G. Croman, C. Plaisan, W. H. Aiggins, Emile Lasere, Henry L. Peyre, Louis St-Martin, Thomas Beckley, F. Eshman, Alexandre Derbes, P. Lanaux, B. Beauregard, Peter Peterson, Sosthène Andry, J.J. Ker, Matthew Brown, John Henderson, George Hooper, Charles Seuzeneau, George Lugenbuhl, A. W. Jourdas, J. F. Coffee, Francis Martin, Richard McDonald, Michael Gorman, John M. Bell, Dani. Scully, John Holmes.

Nous saurons incessamment, d'après la composition de la délégation, si les démocrates de la Louisiane sont en faveur de M. Pierce ou de M. Buchanan.

A propos de candidats, les habitans de la Nouvelle-Orléans auront bientôt à en désigner pour les élections municipales. Jusqu'à ces élections, qui avaient lieu jusqu'ici en avril, parait devoir être fixée au premier lundi du mois de juin. Nous n'apprécions pas trop l'utilité de ce changement, car s'il est destiné à ne donner le choix des fonctionnaires municipaux qu'à la population permanente de notre ville, il ne remplira certainement pas ce but. Au commencement de juin, la Nouvelle-Orléans renferme encore la plus grande partie de sa population flottante. Mais enfin, on ne peut pas toujours voter à la même époque, et il faut bien varier un peu les plaisirs électoraux du peuple: c'est sans doute le motif qui a fait modifier les dispositions de la législature et a fait pencher la balance en faveur du premier lundi de juin.

Qu'on vote au mois d'avril, au mois de juin ou au mois de juillet, nous ne demandons qu'une chose, c'est que les partisans portent point pour les places de maire, de trésorier, etc., des candidats populaires. Les hommes populaires sont toujours extrêmement dangereux; pour être bien sûrs tout le monde, ils ne savent jamais et ferment les yeux sur actes les plus répréhensibles, aux violations les plus flagrantes de la loi, aux attentats que des hommes moins amoureux de popularité réprimeraient avec vigueur. Que ne feraient pas certains hommes de profession qui conquièrent cette popularité éphémère qui conduit aux honneurs et aux emplois? Et une fois en place, que ne tâcheraient-ils pas pour ne point s'attirer d'inimitiés et conserver les bonnes grâces de la multitude?

Si les partis voulaient s'entendre, ils laisseraient invariablement de côté les hommes dits populaires pour ne choisir que des citoyens indépendants et peu enclins à sacrifier leur devoir et leur dignité à une vaine et dangereuse popularité. Lorsque nous serons assez sages pour ne confier le pouvoir qu'à des fonctionnaires sans ambition et peu soucieux de popularité, nous serons sûrs d'être bien gouvernés. Seulement il est à craindre que pour n'avoir jamais à se plaindre des mauvais choix des partis voudront toujours décerner les candidatures, non aux citoyens les plus capables et les plus honnêtes, mais à ceux qui par leurs relations et leurs accointances leur paraîtront les plus propres à rallier la majorité des suffrages. Tant pis.

Puisque nous parlons d'hommes populaires, nous pouvons passer sans transition à M. Garland qui de son nom populaire l'était beaucoup. Il l'est encore tellement auprès de certains gros bonnets, que tout en étant convaincu de sa culpabilité—il serait bien difficile de ne l'être pas—on ne croit guère à la probabilité de sa condamnation. L'incrédulité de l'opinion à cet égard nous paraît fort naturelle. Quoi de plus facile, lorsqu'on a des amis puissants et surtout beaucoup d'argent, d'arranger une affaire de manière à donner à un escroc les apparences de l'honnête homme et d'en faire presque une intéressante victime. Quant aux chances d'évasion, il y a d'abord le cautionnement qu'on réussira peut-être à faire réduire et alors... pare question d'argent. M. Garland s'enfuira après avoir versé entre les mains des personnes le montant de la garantie pécuniaire exigée par la loi. Rien admettant qu'il ne traduit devant la cour criminelle et qu'il y a des avocats si habiles..... et des juriés si compatissants! Oh! vive la richesse; quand il s'agit d'égrèvures comme celles que traverse en ce moment l'ex-trésorier.

BULLETIN EUROPÉEN.

Les journaux de Baltimore et de Charleston publient les nouvelles apportées par l'*Arago* et l'*America*; nous allons en donner la traduction en attendant nos journaux français qui nous permettront de les compléter.

L'*Arago* a quitté le Havre le 13 février, l'*America* est parti de Liverpool le 14. L'*Arago* a rencontré d'énormes glaçons, et pour ne pas se briser contre eux les écartantes il a dû, pendant deux nuits, ralentir sa marche ou même l'interrompre complètement.

Le steamer *Ericsson* est arrivé à Southampton le 14 février, ayant à la remorque un brick hollandais, l'*Amos Merrill*, qui était en détresse et qu'avait à bord un chargement d'une valeur considérable.

Les craintes d'une guerre avec les États-Unis se sont presque entièrement dissipées en Angleterre. Lord Palmerston a beaucoup contribué à rassurer l'opinion par la réponse toute conciliante qu'il a faite au parlement à M. Cobden.

Le baron Brunow, plénipotentiaire de la Russie, est arrivé à Paris pour les conférences, accompagné d'une suite nombreuse et brillante. Le comte Cavour représentera la Sardaigne au Congrès. Lord Clarendon a quitté Londres, le 14, pour Paris. Le comte Buol, le plénipotentiaire d'Autriche, et Ali Pacha, envoyé de la Turquie, s'étaient également mis en route pour la capitale de la France.

Il s'est un moment répandu que la France et l'Autriche délibéraient que la Prusse fait représenter au Congrès. La presse britannique avait qu'une telle mesure prêtait compte de l'opposition de l'Angleterre et qu'on n'admettre aux délibérations un plénipotentiaire de Berlin. Mais cette assertion du gouvernement anglais n'obtenue point le démentement de la cour de Prusse. Le 10 février, Notre. Quant à la démolition des fortifications des îles d'Aland, la France et l'Autriche l'exigeront; elles demanderont aussi qu'il soit rien du consulat dans les ports de la mer Noire.

Un décret impérial inséré au Moniteur convoque le Sénat et le Corps-Législatif pour le 2 mars. Un autre décret, du 17 février, M. Bouquet à la dignité de sénateur. On attend, qui a conquis en Crimée une si belle réputation, a été également nommé sénateur. Il est bien vrai que le général Canrobert a rencontré d'énormes difficultés en Crimée, mais il a fait preuve de bravoure et de talent.

Le 14 février, le général Canrobert a été reçu par l'Empereur et l'Impératrice, qui ont fait à son sujet de chaleureux éloges.

Le 15 février, le Sénat a adopté le projet de loi qui ouvre au ministre de la guerre un crédit de 1,000,000 de francs pour les frais de la guerre de Crimée